

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	6 (1877)
Heft:	4
Artikel:	Premières notions de méthodologie [suite] : instruction religieuse
Autor:	Horner, R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI^e ANNÉE.

N^o 4.

AVRIL 1877.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices .

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauteville, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — Premières notions de méthodologie (suite), par R. H. — L'Instituteur organiste. — De l'enseignement de la géographie. — Une société littéraire par Robadey. — Partie pratique. — Bibliographies. — Journal d'un jeune Instituteur. — Correspondances. — Intérêts de la société. — Poésie, par Robadey. — Chroniques.

PREMIÈRES NOTIONS DE MÉTHODOLOGIE

(Suite.)

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

I. Son importance.

L'importance d'une branche à enseigner se juge par ses rapports plus ou moins étroits, plus ou moins nécessaires avec notre fin suprême. Or, à moins d'ignorer ou de méconnaître nos destinées éternelles, nous devons reconnaître qu'à ce point de vue, il est une science absolument nécessaire à l'homme et qu'il n'en est qu'une seule, c'est la connaissance des vérités à croire et des devoirs à pratiquer pour arriver au but que le Créateur nous a assigné.

II. Devoirs de l'instituteur.

Si l'instituteur était seul chargé de l'enseignement religieux, il devrait accorder à cette branche un temps et des soins en rapport avec son importance ; mais il partage cette mission avec les parents et avec le prêtre : avec les parents, à qui l'éducation des enfants incombe de *droit naturel*; avec le prêtre qui, de *droit divin*, est investi du ministère de la prédication de l'Evangile.

L'instituteur n'est donc que l'auxiliaire et le délégué de l'autorité paternelle et sacerdotale. Dans l'enseignement religieux, il n'a en principe d'autre compétence que celle qui lui est accordée par la famille et l'Eglise ; mais on sait combien l'action du prêtre sur l'enfance est restreinte, combien sont rares les parents qui comprennent et remplissent leurs obligations envers les enfants que Dieu a confiés à leur garde. Le maître est donc tenu d'y suppléer dans une certaine mesure. Du reste, l'éducation et le bon exemple qu'il doit à ses élèves, non moins que la plupart de nos lois scolaires, l'obligent à s'occuper de l'instruction religieuse de son école.

« L'instituteur doit enseigner, dit M. Charbonneau, quoique dans une sphère déterminée et restreinte des croyances positives, notre religion, ses dogmes, sa morale, son histoire. Il doit faire plus : tout dans ses leçons, dans les divers exercices de son école doit tendre en dernière analyse à développer le sentiment religieux, car c'est le but le plus élevé et le résumé de l'éducation du cœur. Il lui faut dès lors la conviction, il faut qu'il prêche d'exemple.

» Manquer ouvertement de religion et de moralité, ajoute le même auteur, serait scandale ; cacher son impiété et ses mauvaises mœurs, ce serait pis encore, de l'hypocrisie : il faut s'éloigner si l'on n'est pas moral et religieux. »

Non content d'enseigner le catéchisme comme leçon, l'instituteur fera des vérités des préceptes religieux la base de toute éducation morale. Il manquerait gravement à ses devoirs si, par respect humain, il rougissait de rappeler à ses élèves les récompenses éternelles réservées à nos actes, et l'autorité de Dieu rémunérateur et vengeur de sa loi; s'il ne proposait d'autre mobile et d'autre sanction à leur conduite que la satisfaction ou le remords d'une conscience purement naturelle.

Evitons aussi de fausser la conscience en confondant le bien avec l'utile, le mal avec ce qui n'est que nuisible ; par exemple, en réprimant comme une faute morale ce qui n'est qu'un pur accident ou un manque de politesse ; en punissant un enfant pour avoir brisé une vitre ou détérioré un pupitre, pendant que l'on sourirait à un mensonge qui nous semble spirituel ou à une parole qui porte atteinte à la modestie ou à la charité. Mais ce qui a le plus d'influence dans l'éducation religieuse, c'est incontestablement l'exemple du maître. Les plus éloquentes exhortations à

la vertu ne seraient jamais que de vaines paroles si elles n'étaient chaque jour confirmées par une conduite édifiante.

Faire comprendre aux enfants les leçons du catéchisme, porter leur volonté à les mettre en pratique, et graver dans leur mémoire les principales vérités, tel est, selon Overberg, le triple but de l'instruction religieuse.

III. Ordre à suivre.

Apprendre d'abord aux enfants leurs prières journalières, puis ce qu'on appelle le petit catéchisme, enfin le grand catéchisme avec l'Histoire sainte : telle est la suite naturelle des matières à parcourir. L'ordre des chapitres à étudier sera déterminé par le curé : le maître se fera un devoir de s'y conformer.

IV. Moyens à prendre.

a) *Les prières à apprendre.* On sait qu'en vertu du dogme de la communion des Saints, les formules de prière de l'Eglise sont agréables à Dieu et efficaces même sur les lèvres de celui qui ne les comprend pas. Cette doctrine n'a rien d'étrange, car l'enfant qui s'associe d'intention et de cœur aux supplications de sa mère nous paraît moins digne d'être écouté s'il ne comprend peut-être pas les paroles qu'il balbutie ?

Ici donc encore l'instituteur devra seconder les parents et apprendre le plus tôt possible aux enfants les prières de l'Eglise qu'on leur expliquera dans la mesure de leur capacité intellectuelle.

Le moyen le plus facile et le plus rapide de graver ces prières dans la mémoire des commençants, c'est de les faire réciter peu à peu avec leurs condisciples des cours supérieurs.

En conséquence, la prière qui ouvre et clôture la classe sera récitée bien distinctement, dévotement, avec des pauses et par tous les élèves ensemble. Lorsque le *Pater* et l'*Ave* seront connus de tous les enfants, on y ajoutera le *Credo* ou on le remplacera par le *Confitor*, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les actes de foi, d'espérance, etc.

Au bout de quelques mois, les enfants auront ainsi parcouru et sauront par cœur toutes les prières que l'on peut apprendre au premier âge. Pour les former à la piété, pour leur inspirer des sentiments religieux, on leur apprendra à dresser leur intention et leur suggérera des motifs pieux, afin qu'ils s'accoutument à

prier et à travailler avec fruit et on les préparera aux fêtes religieuses et à la réception des sacrements.

b) *Le petit catéchisme.* Rien n'est peut-être plus ardu au premier âge que le résumé de la doctrine chrétienne renfermée dans le petit catéchisme. Sans avoir la prétention d'en donner une intelligence complète — ce qu'on ne saurait raisonnablement exiger — nous pouvons espérer cependant d'en faire saisir le sens en gros, à l'aide des procédés suivants :

1. Les images, les objets de piété et tous les moyens à notre disposition que nous fournira l'intuition. Ainsi une image, un tableau représentant la Nativité de Notre-Seigneur, nous servira à donner aux élèves une idée de la naissance et de l'enfance de JÉSUS-CHRIST; un crucifix facilitera l'explication du mystère de la Rédemption; les divers objets qui appartiennent au culte, les fonts baptismaux, la table sainte, etc., seront aussi de précieux auxiliaires.

Dans ce premier enseignement, les catéchismes en image, les collections de tableaux, telles qu'en ont publiées divers libraires, pourront rendre de grands services.

2. Nous exposerons, sous une forme historique, tout ce qui, de près ou de loin, s'attache à la vie de Notre-Seigneur, ou à la révélation des mystères de notre foi. Mais notre récit sera toujours simple, naïf même, et, lorsque le sujet s'y prête, vif, imagé, dramatique et persuasif. Nous nous servirons le plus possible de comparaisons tirées du milieu familial au premier âge pour expliquer les termes abstraits et les mots que renferme le texte à développer.

3. Dans l'explication des vérités morales, nous substituerons à la définition des vertus une anecdote, un trait d'histoire, un exemple. Ainsi, au lieu de dire simplement aux élèves: « C'est mal de mentir, » j'invente une histoire: Louis a dit hier à son père qu'il avait achevé sa tâche, alors qu'il n'y avait pas encore touché. — A-t-il mal fait? — Pourquoi? — Comment appelez-vous cette faute? — Fréderic a assuré à sa mère qu'il avait payé 30 centimes un cahier qui n'en a coûté que 20. Avec les 10 centimes qui lui restaient, il a acheté des friandises. — A-t-il bien ou mal agi? — Combien de fautes a-t-il commises? — Quels sont ces différents péchés? — Que doit faire Fréderic pour les réparer? — Pierre a fait des niches à ses camarades. Le maître le reprend, mais Pierre nie en être l'auteur. Quel péché a-t-il commis? — Quand dit-on donc des mensonges?

S'agit-il d'exposer la doctrine au sujet du baptême, au lieu de m'évertuer à expliquer les termes de la définition du catéchisme, je demande à mes jeunes élèves s'ils ont jamais vu baptiser et dans quelles circonstances. J'appelle leur attention sur les cérémonies dont ils ont été les témoins, puis, s'il est possible, sur la signification et la raison de ces cérémonies. Après cela, j'essayerai d'aborder le texte même du catéchisme. Je pourrais aussi représenter moi-même l'administration du baptême.

4^o Les comparaisons, les analogies physiques et morales, les contrastes, les exemples empruntés aux diverses circonstances de leur vie me fourniront le moyen le plus sûr de mettre à leur portée les vérités d'un ordre même relevé. C'est ici le cas de mettre surtout en pratique ce précepte pédagogique : Aller du connu à l'inconnu. Ainsi pour donner une idée des perfections de Dieu, de sa sagesse, de son immensité, etc., je leur demanderai si Dieu est plus savant que M. N. qui est regardé comme l'homme le plus instruit du village. Sans craindre de paraître banal ou ridicule et me faisant petit avec les petits, je leur demanderai encore si Dieu est aussi fort qu'eux, plus fort que leur père, que vingt hommes réunis, etc. Je parviendrai de cette manière à leur donner quelque idée de certaines perfections divines. Je pourrais aussi leur demander si Dieu est meilleur que leur sœur, que leur mère, etc.

c) *Le grand catéchisme.* — 1^o Il ne faut faire apprendre par cœur un texte qu'après l'avoir expliqué ; autrement les élèves s'habituent à se payer de mots ; ils croient *connaître* le catéchisme parce qu'ils savent en *réciter* les réponses, bien qu'ils n'y *comprennent* peut-être rien. Du reste, une réponse comprise se grave plus aisément dans la mémoire, et l'étude de la leçon imprimera dans leur esprit, non seulement la suite des mots, mais leur signification et les explications qui s'y rattachent.

2^o Pour procéder à l'explication d'un texte, on fait d'abord lire la demande, puis la réponse à un enfant, ensuite on les répète soi-même à haute et intelligible voix. Alors on donne le sens grammatical et littéral de chaque mot. Enfin on interroge pour s'assurer qu'ils ont compris.

Supposons que l'on ait à interpréter ce texte : *Un sacrement est un signe sensible, efficace de la grâce, etc.* Que l'on se garde d'exiger la définition des termes en leur posant des questions telles que celle-ci : *Qu'est-ce qu'un signe ?* — Quel est le sens du mot *efficace* ? — Que faut-il entendre par *sensible* ? Ce mode d'interro-

gatoire n'est pas à la portée intellectuelle du premier âge, car une bonne définition est une chose bien difficile à donner. Voici comment je procèderais : — Que vous rappelle la photographie de votre père, le portrait de Mgr l'évêque ? — Un portrait est donc la représentation, le *signe* d'une personne. — Que vous annonce la fumée ? La présence du feu. La fumée est donc le signe du feu. — Que vous dit le doux sourire de votre mère ? etc.

Sensible : Pouvez-vous *sentir* ce livre, ce banc, cette montre ? — Ces objets sont donc *sensibles*. — Est-il possible de toucher de la main, de voir, de *sentir* votre âme, votre ange gardien ? L'âme n'est donc pas sensible. — L'eau avec laquelle on baptise, la sainte hostie que l'on reçoit en communiant, etc., sont-elles donc *sensibles* ? — Pourquoi ? — Qu'y a-t-il de *sensible* dans l'administration de la confirmation, de la pénitence, de l'extrême-onction, etc. ?

C'est ainsi que du concret je passe à l'abstrait, d'une idée particulière j'arrive à une idée générale, du connu à l'inconnu, du matériel au spirituel ; c'est ainsi que je me fais comprendre.

Le texte appliqué sera appris par cœur, et les explications seront succinctement récapitulées dans la leçon présente.

4^o Pour reposer l'attention des enfants, et en même temps pour mieux leur inculquer les vérités religieuses, nous émaillerons nos explications de traits édifiants empruntés aux Livres-saints et à la vie des saints. Ces récits seront faits d'un air grave mais persuasif.

N'oublions pas combien l'enfant aime les anecdotes et les histoires. Rien n'est plus propre à l'édifier, à le corriger de ses défauts et à le porter à la pratique des vertus chrétiennes. L'enfant est imitateur par excellence.

5^o Nous tiendrons l'attention des élèves sans cesse en éveil en mettant de la vie, de l'entrain, de la gaieté dans nos questions, en interpellant plus volontiers les moins attentifs, en s'adressant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, tantôt à tout un banc, ou même à tous les élèves à la fois ; on fait aussi répéter parfois la réponse à haute voix par toute la classe. Quand un enfant ne sait pas répondre, on interroge un second, un troisième même ; ensuite on donne soi-même la réponse que l'on fait répéter par quelques-uns d'entre eux.

On conçoit qu'un pareil exercice réclame de la part de l'institu-

teur une préparation sérieuse des matières à expliquer : sens des mots, comparaisons à employer, exemples et traits édifiants à raconter, tableaux ou objets à faire voir, tout cela sera préparé ; la forme des questions seule est improvisée.

d) L'Histoire Sainte. — Pour en faire l'étude, il suffira de parcourir quelques fois le manuel d'*Histoire Sainte* qui sert de livre de lecture dans chaque école. On en lira une première fois les chapitres les plus intéressants et les plus dramatiques, tels que le sacrifice d'Abraham, l'histoire de Joseph, de Samson, le combat de David avec le géant Goliath, etc.

Selon le temps dont on dispose et le développement des élèves, on reprendra une fois ou deux la lecture de tout le manuel, en suivant l'ordre chronologique et en se conformant aux règles qui seront indiquées lorsque nous parlerons de la lecture courante. Des récapitulations fréquentes, des vues d'ensemble, quelques tableaux synoptiques complèteront cette étude. Aussi longtemps que les élèves ne seront pas assez instruits pour saisir, à la première lecture, le sens des faits qu'ils voient, l'instituteur devra raconter succinctement l'événement dont ils vont lire le récit. La lecture en sera alors plus fructueuse et plus attrayante.

e) Ouvrages à consulter pour l'explication du catéchisme. — Ceux qui nous paraissent les meilleurs sont : *Manuel d'instruction religieuse*, par Grosse, librairie Belin; *Cours complet d'instruction chrétienne*, par Marotte, 5^{me} édition, Paris, librairie Bray et Retaux, Prix 4 fr.; *Catéchisme du catéchiste*, par Barthe et Falere, 2 vol., Villefranche, librairie Dufour. Prix 8 fr.; *Catéchisme pratique*, par Mehler, traduit par Schort. 3 vol. Bruxelles, Grémære; *Cours de religion*, par P. Wilmers, traduit par Grosse. 6 vol., chez Vivès; *Catéchisme historique*, par Schmid, traduit par Bélet. 5 vol.; *RéPERTOIRE du catéchisme*, par Schmid, traduit par Bélet. 3 volumes; *Méthode pratique pour faire le catéchisme du diocèse de Belley*, 2 vol.

R. HORNER.

L'INSTITUTEUR ORGANISTE.

Parmi les branches qu'enseignent les instituteurs, il en est une qui souvent n'est qu'accessoire, mais qui cependant, dans certains cas, peut avoir une importance telle, que ce serait une véritable faute si on la négligeait, ou si on s'en servait dans un but différent de celui qu'elle doit atteindre pour l'instituteur. Cette branche